
Comité de LUTte contre la Douleur
C L U D

Le Comité de Lutte contre la Douleur travaille toujours pour améliorer la prise en charge des patients douloureux à l'E.P.S.M. Georges Mazurelle.

La qualité de ses membres fait que les projets sont nombreux et porteurs.

Il existe au sein du CLUD 3 infirmiers diplômés du D.U douleur : Valérie MONTASSIER (Fédération des Urgences), Nathalie HERBRETEAU (Maison des Adolescents) et Damien GALAND (Long Séjour); (Gaëlle JOLY (Court Séjour) finit sa formation et Jean-Luc HERMOUET (Nord -Est) est en cours d'inscription).

Cette richesse de compétences permet de proposer une formation interne sur la prise en charge de la douleur en psychiatrie (formation associant les intervenants du CHD et de la FTM), de faire des cours à l'IFSI et également à Nantes au CNAM (formation professionnelle pour infirmiers et psychologues) et d'envisager la mise en place d'une évaluation systématique de la douleur chez tous les patients de la FGP.

Afin de valoriser ces compétences, une réflexion est menée sur le projet « IDE référent douleur ou IDE ressource douleur » et ce en lien avec la DSSI. Ces infirmiers douleur pourraient être interpellés par leurs collègues afin d'améliorer la prise en charge de la douleur.

Bien d'autres projets pour 2008 sont dans les classeurs :

- Une journée forum avec l'équipe d'hygiène et la médecine préventive en octobre 2008,
- Un film sur l'utilisation du Kalinox au cabinet dentaire pour les patients de la Mosaïque,
- Un projet de la Fondation de France pour la Mosaïque en collaboration avec le Dr GUILLE et l'ergothérapeute Melle SANDRON permettant l'achat de matériel à visée antalgique et des formations pour le personnel.

Depuis 2008, un protocole de douleur aiguë a été validé et est affiché dans toutes les pharmacies permettant ainsi aux infirmiers de donner des antalgiques de niveau I sous certaines conditions. Les cadres des services ont diffusé ce protocole et peuvent donc être interpellés pour plus de renseignements. Les membres du CLUD sont également à votre disposition si besoin au sujet de ce protocole.

En dernier lieu, il semble que lors de la certification V2 qui s'est déroulée en février 2008, les actions du CLUD aient été bien appréciées par les experts.

Dr VOILLET.,
Président du Clud,